

Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 05 août 2020 portant nomination des membres de la Commission des arts vivants instituée par le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle

A.M. 29-08-2023

M.B. 02-02-2024

La Ministre de la Culture,

Vu le décret du 03 avril 2014 visant à promouvoir une représentation équilibrée des hommes et des femmes dans les organes consultatifs modifié par le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle ;

Vu le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle modifié par le décret du 25 juin 2020, les articles 3, 4, 60, 61 et 68 ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juin 2014 portant exécution du décret du 03 avril 2014 visant à promouvoir une représentation équilibrée des hommes et des femmes dans les organes consultatifs ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 08 mai 2019 portant exécution du décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle ;

Vu l'arrêté ministériel du 05 août 2020 portant nomination des membres de la Commission des arts vivants instituée par le décret du 28 mars 2019 susmentionné ;

Considérant le décès de Monsieur David DE MEUTER en date du 02 juin 2023 ;

Considérant qu'en raison de la démission de Monsieur Ahmed HAFIZ en date du 12 juin 2023, le mandat de membre suppléant initialement attribué à Madame Bernadette HEINRICH devient effectif ;

Considérant qu'en raison de la démission de Monsieur Yvan-Vincent MASSEY en date du 07 juillet 2023, le mandat de membre suppléant initialement attribué à Monsieur Harold HENNING devient effectif ;

Considérant qu'en raison de la démission de Monsieur Thierry SMITS en date du 10 juillet 2023, le mandat de membre suppléant initialement attribué à Monsieur Fabien DEFENDINI devient effectif ;

Considérant qu'en raison de la démission de Monsieur Mathias SIMONS en date du 13 juillet 2023, le mandat de membre suppléant initialement attribué à Monsieur Jean LAMBERT devient effectif ;

Considérant qu'en raison de la démission de Madame Valérie JOYEUX en date du 14 juillet 2023, le mandat de membre suppléant initialement attribué à Madame Sybille CORNET devient effectif ;

Considérant qu'en raison de la démission de Monsieur Jérôme NAYER en date du 15 juillet 2023, le mandat de membre suppléant initialement attribué à Monsieur Lionel RAVIRA devient effectif ;

Considérant qu'en raison de la démission de Monsieur Daniel LESAGE en date du 20 juillet 2023, le mandat de membre suppléant initialement attribué à Monsieur Benjamin LERUITTE devient effectif ;

Considérant qu'en raison de la démission de Madame Michèle NOIRET en date du 26 juillet 2023, le mandat de membre suppléant initialement attribué à Madame Erica ZUENELLI devient effectif ;

Considérant par ailleurs les démissions de Mesdames Elsa BOUCHEZ, Félicette CHAZERAND, Aude DROSSAERT, Marie-Noëlle HEBRANT, Perrine LEDENT, Monia MONTALI, Emma POURCHERON, Frédérique PROWACZKA, Valentine REMELS, Lola RUIZ et Geneviève VOISIN, ainsi que celles de Messieurs Jeremy LEPINE, Didier POITEAUX, Vincent RAOULT, Yannick VAN HEMELRYCK et Antoine VANMALDERGHEM ;

Considérant l'obligation pour la Commission des arts vivants de rester parfaitement paritaire ;

Considérant enfin l'obligation pour les membres effectifs et suppléants d'être désormais du même sexe qui nécessite de réaffecter, partout où c'est possible, certains suppléants à d'autres membres effectifs présentant le même profil,

Arrête :

Article 1^{er}. - L'article 1^{er} de l'arrêté ministériel du 05 août 2020 portant nomination des membres de la Commission des arts vivants instituée par le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle est remplacé par :

« Sont nommés membres de la Commission des arts vivants pour une durée de cinq ans :

	Effectifs	Suppléants
1°) en qualité d'experts en art dramatique, en ce compris au moins un en arts de la marionnette, du théâtre d'objet et des arts qui y sont associés		
	PETIT Luc	STEFFENS Timo
	DE STAERCKE Eric	CLEMENT Pierre
	DUSSENNE Frédéric	PLUMHANS Laurent
	MOERENS Olivier	VERBRUGH Alain
	KADI Abdelmalek	VARENNE Mathias
	BOURBOUZE Tristan	EGLE Eugène
	STUBBE Stéphane	
	NOEL Mathieu	
	SIGARD Julien	HENNEBERT Emmanuel
	POISOT Elsa	GUELLATI Line
	MEIRE Héloïse	MARTINACHE Alice
	DEROUX Bérengère	JONNIAUX Isabelle
	ANSAY Catherine	KAMOUN Nathalie
	FLABAT Françoise	VAN COTTOM Violaine

	SADUIS Myriam	DUMONT Charlotte
	BOQUET Cathy	STRUYF Coline
2°) en qualité d'experts en théâtre jeune public, en ce compris au moins un en arts de la marionnette, du théâtre d'objet et des arts qui y sont associés		
	VAN OVERSCHELDE Emmanuelle	CEGLIE Flavia
	REGINSTER Gaétane	DEMAREZ Mathylde
	GOOR Marie	
	HANCIAUX Fanny	
	BOURDOUXHE Bernadette	
	CORNET Sybille	
	GRANGE Camille	DECLEIRE Paul
	RAVIRA Lionel	
	LAMBERT Jean	
	BOUDEAU Yannick	
	GOOSSENS Martin	
	ABEL Gilles	
3°) en qualité d'experts en théâtre action		
	BETTIOL Bruna	LEONET Martine
	GILMAN Sarah	
	ORLANDI Giovanni	DUQUESNE Patrick
	LERUITTE Benjamin	
4°) en qualité d'experts en art chorégraphique		
	MARULLO Pietro	GERARD Charles-Yvon
	LABOUISS Milan	WAJNBERG Alexandre
	BODEUX François	
	DEFENDINI Fabien	
	HENNING Harold	
	BOUDET Pierre-Laurent	
	MORIN France	VERMEULEN Caroline
	MANNES Leslie	DA BOIT Lisa
	SCARLAT Sabina	SONVEAU Noémie
	MERKEL Annemie	
	HAULOT Marine	
	VINCENT Emmanuelle	
	ZUENELLI Erica	
5°) en qualité d'experts en arts forains, du cirque et de la rue		
	MAILLIEN Emilie	MATTHIS Rosa
	MARIAULLE Myriam	EVERARD France
	CHARLES HEEP Charlotte	PESESSE Marie
	MOREAU Barbara	LEMAIRE Sara
	REYCKERS Sandra	
	LITT Benoît	RESIMONT Fabien
	KAUFFMAN Philippe	ROLIN Christophe
	LOUYEST Jean	RAMPERSSAD Reynaldo
	FERREIRA DA SILVA Pedro Miguel	
	YOUSSEFI Jamal	

6°) en qualité d'experts en conte		
	ABES Fahem	COUCLET Yvan
	ANDRIEN Christine	HORMAN Christine
	DE MIOMANDRE Véronique	CAZORZI-HERENT Roxane
	HEINRICH Bernadette	
7°) en qualité d'experts exerçant ou ayant exercé l'activité d'enseignant,		
	TASZMAN Philippe	
	CHAPPEL Samuel	CHENOUILI Abdelhak

Article 2. - Le présent arrêté prend effet à la date du 31 juillet 2023.

Bruxelles, le 29 août 2023.

La Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits
des Femmes,

B. LINARD